

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2011 N°17 20 mai 2011

| - | Décision du 13 mai 2011 portant délégation de signature à M. André Horth, chef de la délégation locale de la Haute-Marne (administration générale et marchés) | P2 |
|---|--|-----|
| - | Décision du 16 mai 2011 portant délégation de signature de M. Maillard, directeur interrégional du bassin de la Seine à M. Chamaillard (représentation du pouvoir adjudicateur) | P5 |
| - | Décision du 16 mai 2011 portant délégation de signature de M. Maillard, directeur interrégional du bassin de la Seine à M. Chamaillard (ordonnancement secondaire) | P15 |
| - | Décision du 16 mai 2011 portant délégation de signature de M. Maillard, directeur interrégional du bassin de la Seine à M. Chamaillard (convention d'occupation et d'usage temporaire) | P26 |
| - | Décision du 16 mai 2011 portant délégation de signature de M. Maillard, directeur interrégional du bassin de la Seine à M. Chamaillard (ordre général) | P30 |
| - | Décision du 9 mai 2011 désignant le suppléant du directeur général de Voies navigables de France aux réunions du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du comité de bassin Seine-Normandie (M. Jean-Baptiste Maillard, M. Patrice Chamaillard) | P38 |
| - | Décision du 9 mai 2011 modifiant la décision du 2 juillet 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Pierre Defresne, directeur régional de Voies navigables de France, donnant délégation de signature à M. Matthieu Dewas, directeur adjoint au chef du service de la navigation du Nord/Pas-de-Calais | P39 |

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex

DECISION N° 2011/072 DU 13 MAI 2011 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE ET DE MARCHES

Le délégué local de VNF,

Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le code des transports,

Vu le code des marchés publics,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut des voies Navigables de France,

Vu l'arrêté du 1er ministre du 1er janvier 2010 nommant M. André Horth, directeur départemental des territoires de la Haute-Marne,

Vu la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies Navigables de France portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies Navigables de France

Vu la décision 2010/093 du 5 juillet 2010 modifiée portant délégation de signature aux agents de la DDT de la Haute-Marne en matière d'administration générale et de marchés,

DECIDE

<u>Article 1er</u> : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Horth, délégation de signature est donnée à :

- > M. Xavier Toussaint, directeur adjoint
- > M. Lionel Vuittenez, chef du service voies navigables
- > M. Dominique Amiotte, secrétaire général

pour signer tous actes et documents dans les matières mentionnées à l'article 1 de la délégation de pouvoir du 3 mars 2009.

Article 2 : Délégation de signature est donnée dans les matières suivantes :

- pour tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par VNF portant sur une durée inférieure ou égale à 9 ans ou une superficie inférieure ou égale à 5 hectares;
- > prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant ;
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant :
- prendre tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail;
- > signer les états de frais des agents placés sous son autorité

aux agents désignés ci-après :

- ➤ M. Lionel Vuittenez, chef du service voies navigables (SVN)
- M. Gérard Carbillet, chef du bureau développement de voie d'eau (BDVE)

- > M. Xavier Michel, chef de la subdivision de Saint-Dizier
- M. Frédéric Poinsot, chef de la subdivision de Longeau
- ➤ M. Philippe Guyot, adjoint au chef de la subdivision de Longeau
- ➤ M.Pascal Giroud, adjoint au chef de la subdivision de Saint-Dizier.

Délégation de signature est donnée à M. Thierry Badier, adjoint au chef du bureau développement de la voie d'eau (BDVE) dans les matières suivantes :

- ➤ pour tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par VNF portant sur une durée inférieure ou égale à 9 ans ou une superficie inférieure ou égale à 5 hectares;
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant;
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant

<u>Article 3</u>: Délégation de signature est donnée pour conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris les marchés de maîtrise d'?uvre dans la limite de 90 000 € à M. Lionel Vuittenez, chef du service voies navigables (SVN).

<u>Article 4</u>: Délégation de signature est donnée pour conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris les marchés de maîtrise d'?uvre dans la limite de 50 000 € à :

- M. Gérard Carbillet, chef du bureau développement de voie d'eau (BDVE)
- M. Xavier Michel, chef de la subdivision de Saint-Dizier,
- M. Frédéric Poinsot, chef de la subdivision de Longeau,
- M. Thierry Badier, adjoint au chef du bureau développement de la voie d'eau
- M. Pascal Giroud, adjoint au chef de la subdivision de Saint-Dizier
- M. Philippe Guyot, adjoint au chef de la subdivision de Longeau

<u>Article 5</u>: Délégation de signature est donnée pour conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, dans la limite de 3 000 €aux agents dont la liste figure ci-dessous :

- M. Pascal Belluz à la subdivision de Longeau
- M. David Riotot à la subdivision de Longeau
- M. Jean-Luc Radel OPA à la subdivision de Longeau
- M. Henri Linares à la subdivision de Longeau
- ➤ Mlle Emilie Forêt à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Jean-François Voillequin à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Dominique Cressot à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Christophe Mion OPA à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Thierry Matuchet à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Philippe Flamerion à la subdivision de Saint-Dizier

 $\underline{\text{Article 6}}$: La décision n° 2010/093 du 5 juillet 2010 modifiée est abrogée.

<u>Article 7</u> : La présente décision sera publiée au bulletin officiel des Voies Navigables de France.

CHAUMONT, le 13 mai 2011

le délégué local de VNF,

SIGNE

André HORTH

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France

VU le code des transports,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine.

DECIDE

Article 1:

Délégation est donnée à :

M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant;

tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant.

Article 2:

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.

Article 3:

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.

Article 4:

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.

Article 5:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux articles 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 6:

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 28 janvier 2011.

Article 7:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 16 mai 2011

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT Chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

M. Francis MICHON

Chef du service sécurité des transports

Mme Emmanuelle FOUGERON

Adjoint au chef du service sécurité des

transports

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du service du développement et des

affaires domaniales

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS

Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

M. Claude STREITH

Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles

de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'arrondissement Seine-Amont
Adjoint au chef de l'arrondissement

Seine-Amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO Chef de l'arrondissement Picardie

M. Jean-Michel BERGERE Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX Chef de l'arrondissement Champagne Mme Martine DELOZANNE Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mme Marie-Hélène DESERT-SIMON Chef du bureau formation et concours

M. Jean-Marc RIGAUD Chef du bureau de la comptabilité centrale

Mme Laurence LABOUTE Adjointe au chef du bureau de la comptabilité

centrale

M. Thierry LEBRETON Chef du bureau des moyens généraux

Chef suppléant du parc automobile

Mme BLASCO Marie-Thérèse Chef du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC Chef du bureau techniques réseaux et

applications informatiques

Mme Catherine GUIHAL-JACQUOT

Chef du bureau des affaires juridiques et du

contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Julien BOUCAULT Chef de la subdivision politique technique

Mme Christèle COIFFARD Chef de la subdivision bathymétrie et

signalisation

M. Thierry VERDIER Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie

et signalisation

M. Thierry BIAIS Chef de la mission de la gestion du trafic et

relation avec les usagers

M. Julien DIRIBARNE Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON Chef du bureau administratif

Mme Eve MACHELART Chef du pôle direction d'investissement,

études et méthodes

Mme Emilie LEMAIRE Chef de la subdivision études et grands

travaux 1

Mme Morgane SANCHEZ Chef de la subdivision études et grands

travaux 2

M. Didier CATTENOZ Chef de la subdivision études et grands

travaux 3

M. Guillaume MAILFERT Chef de la subdivision études et grands

travaux 4

M. Benjamin AIRAUD Chef de la mission Petite Seine à Grand

Gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du pôle gestion (par intérim)

Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau du domaine public fluvial

M.Bertrand NEVEUX Chef du pôle développement

<u>ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE</u>

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

M. Serge COYARD Chef de la subdivision de Suresnes par intérim

M. Michel PELLET Chef de la subdivision de Pontoise par intérim

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

M. Guillaume ANDRE Chef de l'unité de gestion technique des

in frastructures

M. Denis TONDU Adjoint au chef de l'unité de gestion

technique des infrastructures

M. Olivier SIGAULT Chef de la subdivision ingénierie et

signalisation

Mme Marina LABEYLIE Chef de l'Agence de développement de la voie

d'eau (par intérim)

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville MIM. Gilles GUILLERMIN Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Rémy IMBERT Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

MM. Frédéric GRENOT Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun M. Patrice CHAMPION Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERS Adjoint au chef de la subdivision de Sens M. Jean SERRIER Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL Adjoint au chef de la subdivision de

Nogent-sur-Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Fréderic SANNIE Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Chef du bureau administratif Mme Françoise LAW-YAN-LAM

Mme Vanessa MINARD Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Chef du bureau administratif M. Philippe CHUBILEAU

M. Brice MORICEAU Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK Chef de la subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Saint-Quentin Mme Nadine PRUD'HOMME

Adjoint au chef de la subdivision de

Saint-Quentin

M. Mathieu GALIANA Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS Adjoint au chef du bureau études techniques

Chef du bureau Programmation et Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Chef de la subdivision de Châlons-en-

Champagne

Mme Nathalie LABONDE Adjointe au chef de la subdivision de

Châlons-en-Champagne

Mme Virginie HONNONS Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI Chef de la subdivision technique

Adjoint au chef de la subdivision technique M. François-Xavier PAYER

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN

M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND

Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Bernard LEGER Responsable du centre de gestion du transport

fluvial à Saint-Quentin

M. Sylvain DUQUENNE Adjoint au responsable du centre de gestion

du transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU Adjoint automatisme
MM. Pascal TREHOUT Responsable des pontons

Agence de développement de la voie d'eau :

Mme Gaëlle GAMBLIN Attachée du développement transport et

tourisme de l'ADVE

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET Responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

M. Michel NEYT Adjoint au responsable de l'unité exploitation

des ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT Co-responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

M. Michel CARRIERE Co-responsable de l'unité d'exploitation

des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNERResponsable secteur SeineM. Hervé WILMORTResponsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Pascal GREGOIRE Responsable secteur amont

M. Oswald DECLOMESNIL Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN Responsable secteur Nogent

MM. Richard MARCHAL Responsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERRIAUX Responsable secteur aval Villeneuve

(par intérim)

M. Christian LAFOLLY Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU Pôle sécurité de la navigation surveillance du

domaine public fluvial

M. Wilfried REMUS Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE Responsable ateliers
M. Gérard MASAU Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER Chargé d'études

M. Bernard LEBRETON Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO Contrôleur

M. Philippe KUC Responsable de la circonscription de Ham

et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET Responsable des ateliers

M. Joël NOISETTE Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise

et de l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel:

Mme Angélique GADOUIN

M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation

Responsable de la circonscription de Bourg

et Comin

et Comin

Subdivision de Château-Thierry:

M. Emmanuel CHOISY Adjoint du responsable de la circonscription

de Damery

M. Jean-Claude POULET Responsable de la circonscription de

Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA Responsable de la circonscription de

Condé sur Marne

M. Laurent DAMPEYROU Contrôleur

Subdivision Technique:

M. Francis LEAUTE OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg

et Comin

Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°62-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 relatif aux recettes instituées au profit de VNF par l'article 124 de la loi des finances pour 1991,

VU le décret du 5 février 2009 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France ;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1^{er}:

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général;
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

Article 3:

Délégation est donnée à :

M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 5:

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6:

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7:

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

 les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 8:

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

− M. Michel LEFEVRE
 ⇒ Chef d'agence de Saint-Mammès

M. Bernard LEGE

 ⇒ Chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin

Article 9:

Délégation est donnée à :

 M. Jean-Marc RIGAUD, ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

<u>Article 10</u>:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- Mme Laurence LABOUTE, SA, adjointe au chef du CRCE

Article 11:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux articles 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 12:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation, en date du 28 janvier 2011.

Article 13:

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 16 mai 2011

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT Chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

M. Francis MICHON

Chef du service sécurité des transports

Mme Emmanuelle FOUGERON

Adjoint au chef du service sécurité des

transports

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du service du développement et des

affaires domaniales

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRASM. Claude STREITHChef de l'arrondissement Boucles de la Seine Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles

de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'arrondissement Seine-Amont
Adjoint au chef de l'arrondissement

Seine-Amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO Chef de l'arrondissement Picardie

M. Jean-Michel BERGERE Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX Chef de l'arrondissement Champagne Mme Martine DELOZANNE Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mme Marie-Hélène DESERT-SIMON Chef du bureau formation et concours

M. Jean-Marc RIGAUD Chef du bureau de la comptabilité centrale

Mme Laurence LABOUTE Adjointe au chef du bureau de la comptabilité

centrale

M. Thierry LEBRETON Chef du bureau des moyens généraux

Chef suppléant du parc automobile

Mme BLASCO Marie-Thérèse Chef du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC Chef du bureau techniques réseaux et

applications informatiques

Mme Catherine GUIHAL-JACQUOT Chef du bureau des affaires juridiques et du

contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Julien BOUCAULT Chef de la subdivision politique technique

Mme Christèle COIFFARD Chef de la subdivision bathymétrie et

signalisation

M. Thierry VERDIER Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie

et signalisation

M. Thierry BIAIS Chef de la mission de la gestion du trafic et

relation avec les usagers

M. Julien DIRIBARNE Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON Chef du bureau administratif

Mme Eve MACHELART Chef du pôle direction d'investissement,

études et méthodes

Mme Emilie LEMAIRE Chef de la subdivision études et grands

travaux 1

Mme Morgane SANCHEZ Chef de la subdivision études et grands

travaux 2

M. Didier CATTENOZ Chef de la subdivision études et grands

travaux 3

M. Guillaume MAILFERT Chef de la subdivision études et grands

travaux 4

M. Benjamin AIRAUD Chef de la mission Petite Seine à Grand

Gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du pôle gestion (par intérim)

Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau du domaine public fluvial

M.Bertrand NEVEUX Chef du pôle développement

<u>ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE</u>

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

M. Serge COYARD Chef de la subdivision de Suresnes par intérim

M. Michel PELLET Chef de la subdivision de Pontoise par intérim

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

M. Guillaume ANDRE Chef de l'unité de gestion technique des

in frastructures

M. Denis TONDU Adjoint au chef de l'unité de gestion

technique des infrastructures

M. Olivier SIGAULT Chef de la subdivision ingénierie et

signalisation

Mme Marina LABEYLIE Chef de l'Agence de développement de la voie

d'eau (par intérim)

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville MIM. Gilles GUILLERMIN Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Rémy IMBERT Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

MM. Frédéric GRENOT Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun M. Patrice CHAMPION Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERS

M. Jean SERRIER

Adjoint au chef de la subdivision de Sens

Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL Adjoint au chef de la subdivision de

Nogent-sur-Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Frédéric SANNIE Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Mme Françoise LAW-YAN-LAM Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU

Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN

Adjoint au chef de la subdivision de

Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK Chef de la subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Nadine PRUD'HOMME

Adjoint au chef de la subdivision de

Saint-Quentin

M. Mathieu GALIANA Chef du bureau études techniques

M. Yannick LAISIS Adjoint au chef du bureau études techniques

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX Chef du bureau Programmation et

Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Chef de la subdivision de Châlons-en-

Champagne

Mme Nathalie LABONDE Adjointe au chef de la subdivision de

Châlons-en-Champagne

Mme Virginie HONNONS Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN

M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND

Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Bernard LEGER Responsable du centre de gestion du transport

fluvial à Saint-Quentin

M. Sylvain DUQUENNE Adjoint au responsable du centre de gestion

du transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU Adjoint automatisme
MM. Pascal TREHOUT Responsable des pontons

Agence de développement de la voie d'eau :

Mme Gaëlle GAMBLIN Attachée du développement transport et

tourisme de l'ADVE

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET Responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

M. Michel NEYT Adjoint au responsable de l'unité exploitation

des ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT Co-responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

M. Michel CARRIERE Co-responsable de l'unité d'exploitation

des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNERResponsable secteur SeineM. Hervé WILMORTResponsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Pascal GREGOIRE Responsable secteur amont

M. Oswald DECLOMESNIL Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN Responsable secteur Nogent

MM. Richard MARCHAL Responsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERRIAUX Responsable secteur aval Villeneuve

(par intérim)

M. Christian LAFOLLY Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU Pôle sécurité de la navigation surveillance du

domaine public fluvial

M. Wilfried REMUS Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE Responsable ateliers
M. Gérard MASAU Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER Chargé d'études

M. Bernard LEBRETON Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Philippe DA COSTA MONTEIRO Contrôleur

M. Philippe KUC Responsable de la circonscription de Ham

et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET Responsable des ateliers

M. Joël NOISETTE Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise

et de l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel:

Mme Angélique GADOUIN Responsable de l'entretien et de l'exploitation

M. Étienne MARTINET Responsable de la circonscription de Bourg

et Comin

Subdivision de Château-Thierry:

M. Emmanuel CHOISY Adjoint du responsable de la circonscription

de Damery

M. Jean-Claude POULET Responsable de la circonscription de

Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne:

M. Mickaël DANA Responsable de la circonscription de

Condé sur Marne

M. Laurent DAMPEYROU Contrôleur

Subdivision Technique:

M. Francis LEAUTE OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg

et Comin

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1:

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Patrice CHAMAILLARD et Claude DENET, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 3:

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 €(vingt-mille euros).

M. Georges BORRAS
Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine
M. Jérôme WEYD
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont
M. Yves BRYGO
Chef de l'Arrondissement Picardie
M. Michel GOMMEAUX
Chef de l'Arrondissement Champagne

<u>Article 4</u>: En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 3 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé cidessous :

M. Claude STREITH Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles

de la Seine

M. Jean-Michel BERGERE Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie
M. Frédéric ARNOLD Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

Article 5:

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 €(dix mille euros).

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

M. Serge COYARD Chef de la subdivision de Suresnes par intérim M. Hervé AUSSEL Responsable de l'unité gestion du domaine

M. Michel PELLET Chef de la subdivision de Pontoise par intérim

M. Sébastien PONS Responsable de l'unité domaniale

M. Alain DUFLOT Chef de la Subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au subdivisionnaire

M. Marc LABROUSSE Responsable du domaine secteur Rouen

Mme Marina LABEYLIE Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

(par intérim)

Mme Gaëlle GAMBLIN Attachée du développement transports et tourisme de

l'ADVE

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ

M. Olivier MONFORT

Chef de la Subdivision de Joinville

Adjoint au subdivisionnaire

M. Gilles GUILLERMIN Adjoint au subdivisionnaire

M. Frédéric BALAZARDM. Frédéric Chef de la Subdivision de Meaux SANNIE Adjoint au subdivisionnaire

M. Frédéric GRENOT
 M. Thierry PICOT
 M. Patrice CHAMPION
 Chef de la Subdivision de Melun
 Adjoint au subdivisionnaire
 Adjoint au subdivisionnaire

Mme Sandrine MICHOT Responsable de la gestion du domaine

M. Lionel CHARTIER
 M. Frédéric FAVEERS
 M. Jean SERRIER
 Chef de la Subdivision de Sens Adjoint au subdivisionnaire
 Adjoint au subdivisionnaire

M. Pascal FAVIER Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL Adjoint au subdivisionnaire

M. Rémy IMBERT Chef de la Subdivision de Paris M. Guy ANDRIOT Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Brice MORICEAU Chef de la Subdivision de Compiègne Adjoint au

M. Jean-Philippe GRANDIN chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK Chef de la Subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE Adjoint au subdivisionnaire

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la Subdivision de Saint-Quentin

Mme Nadine PRUD'HOMME Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne

Mme Nathalie LABONDE Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS Chef de la Subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIERM. Vincent TRITONChef de la Subdivision de RethelAdjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS Chef du pôle Domaine-Développement

Article 6:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 à 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 7:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 18 janvier 2011.

Article 8:

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 16 mai 2011

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Ordre général)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 modifiée portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

VU le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

VU le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 13 mai 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

VU la décision du 3 août 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine

DECIDE

Article 1:

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1^{er} groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau
- à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :
- a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
- b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
- d) action en justice, en cas d'urgence,
- e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial,
- g) en cas d'urgence, toute décision de modification (annulation, modification des dates ou de la durée) des périodes de chômages et toute décision visant à assurer la publicité aux usagers,
- h) en cas d'urgence, toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (évènement naturel, chômage sur une voie connexe,...), soit à une restriction temporaire du niveau de service ou un arrêt de navigation à la suite d'un évènement (incident ou accident sur le réseau).
- i) tout acte ou décision relatif à la désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation, pour les marchés des services mis à la disposition de Voies navigables de France.

Article 2:

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.f) et 1.i).

Article 3:

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Messieurs Patrice CHAMAILLARD, Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.d) et 1.i).

Article 4:

Délégation de signature est donnée à M. Stanislas DE ROMEMONT, chef du service Gestion de la Voie d'Eau à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b), 1.c) 1.g) et 1.h) du présent arrêté.

Article 5:

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à 1.c) et 1.h), :

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
- M. Claude STREITH, adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
- M. Jérôme WEYD, chef de l'arrondissement Seine-Amont
- M. Frédéric ARNOLD, adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont
- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie
- M. Jean-Michel BERGERE, adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne

Article 6:

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services, aux chefs de subdivisions territoriales ainsi qu'à leurs adjoints et au chefs de bureaux désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à c).

Article 7:

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services ainsi qu'à leurs adjoints et aux chefs de subdivisions techniques, aux chefs d'unité ainsi qu'aux chefs de bureaux désignés à l'annexe II, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b) et 1.c).

Article 8:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. Cette décision portant sur cette désignation fera l'objet d'une publication au Bulletin officiel de Voies Navigables de France.

Article 9:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 18 janvier 2011.

Article 10:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 16 mai 2011

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du service du développement et des affaires

domaniales

Chef du pôle gestion (par intérim)

Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau du domaine public fluvial

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Serge COYARD Chef de la subdivision de Suresnes par intérim

M. Michel PELLET Chef de la subdivision de Pontoise par intérim

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

M. Bertrand BILLET Chef du pôle Aménagement et Domaine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Rémy IMBERT Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

M. Frédéric GRENOT Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun M. Patrice CHAMPION Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERSM. Jean SERRIERAdjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-

Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Frédéric SANNIE Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Mme François LAW-YAN-LAM

Chef du bureau administratif

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Brice MORICEAU Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard WLODARCZIK Chef de la subdivision de Péronne

M. Franck DALMASSE Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Saint-Quentin

Mme Nadine PRUD'HOMME Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Philippe CHUBILEAU Chef du bureau administratif

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne

Mme Nathalie LABONDE Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-

Champagne

Mme Virginie HONNONS Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

Mme Martine DELOZANNE Responsable du bureau administratif

et comptabilité

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

M. Thierry PERSINET Animateur du bureau Sécurité Hygiène et

Prévention

M. Patrick GUILLET Animateur du bureau Sécurité Hygiène et

Prévention

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Julien BOUCAULT Chef de la subdivision Politique Technique

Mme Christèle COIFFARD Chef de la subdivision Bathymétrie et

Signalisation

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT Chef du service Techniques de la Voie d'Eau

M. Éric SIMON Chef du bureau administratif

Mme Eve MACHELART Chef de la Direction d'Investissement, Études et

Méthodes

Mme Emilie LEMAIRE Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 1

Mme Morgane SANCHEZ Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 2

M. Didier CATTENOZ Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 3

M. Guillaume MAILFERT Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 4

M. Benjamin AIRAUD Chef de la Mission Petite Seine à Grand Gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Bertrand NEVEUX Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Guillaume ANDRE Chef de l'unité Gestion Technique des

Infrastructures

M. Olivier SIGAULT Chef de la subdivision Ingénierie et Signalisation

Mme Marina LABEYLIE Chef de l'agence de développement de la voie

d'eau (par intérim)

Mme Gaëlle GAMBLIN Attachée du développement transports et tourisme

de l'ADVE

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Mme Vanessa MINARD Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS Chef du bureau Études et Travaux

M. Michel LEFEVRE Chef de l'agence de développement de St Mammès

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX Chef du bureau Programmation et Exploitation

M. Mathieu GALIANA Chef de la subdivision Études Techniques

M. Didier GUILLE Chef de l'agence de développement de Compiègne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Éric ZUCCARI Chef de la subdivision technique

M. Robert OTTO-LOYAS Chef du pôle Domaine-Développement

DECISION DU 9 MAI 2011

DESIGNANT LE SUPPLEANT DU DIRECTEUR GENERAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE AUX REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE ET DU COMITE DE BASSIN SEINE NORMANDIE

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le code de l'environnement,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France.

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif.

Vu le décret n° 2011-196 du 21 février 2011 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics au comité de bassin,

Vu le décret n° 2011-197 du 21 février 2011 fixant la liste des représentants de l'Etat et de ses établissements publics aux conseils d'administration des agences de l'eau,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France,

DECIDE

<u>Article 1^{er}</u>: En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général de Voies navigables de France à une réunion du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine Normandie ou à une réunion du comité de bassin Seine Normandie, M. Jean-Baptiste Maillard, directeur interrégional du Bassin de la Seine ou M. Patrice Chamaillard, directeur adjoint, sont chargés, en fonctions de leurs propres disponibilités, d'assurer la suppléance de M. Marc Papinutti, directeur général, au sein de ces instances.

<u>Article 2</u>: La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 9 mai 2011

Le directeur général



Marc Papinutti

DECISION DU 9 MAI 2011 MODIFIANT LA DECISION DU 2 JUILLET 2010 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A M. JEAN-PIERRE DEFRESNE, DIRECTEUR REGIONAL DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Le directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009,

Vu la décision du 2 juillet 2010 de M. Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à M. Jean-Pierre Defresne, chef du service de la navigation du Nord/Pas-de-Calais, directeur régional de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 nommant M. Matthieu Dewas, directeur adjoint du chef du service de la navigation du Nord/Pas-de-Calais,

DECIDE

Article 1^{er}:

L'article 2 de la décision du 2 juillet 2010 susvisée est ainsi rédigé :

<u>« Article 2</u>: délégation est donnée à M. Matthieu Dewas, directeur adjoint, lorsqu'il assure la suppléance de M. Jean-Pierre Defresne, directeur régional de Voies navigables de France, chef du service de la navigation du Nord/Pas-de-Calais, à l'effet de signer, dans les mêmes limites, tous les actes mentionnés à l'article 1^{er}. »

Article 2:

La présente délégation sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 9 mai 2011

Le directeur général

SIGNE

Marc Papinutti